

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2019-4499 du 04/11/2019 relatif au stationnement des véhicules de transport en commun des voyageurs (Journal de Monaco du 15 novembre 2019).

(Abrogé à compter du 1er janvier 2021 par l'arrêté ministériel n° 2020-4351 du 9 novembre 2020).